



Digne-les-Bains, 17 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Activation du centre opérationnel départemental suite aux manifestations sur la voie publique

En raison de manifestations sur la voie publique, dans le cadre des mouvements dits « gilets jaunes », des perturbations du trafic routier sont attendues dans le département samedi 17 novembre 2018.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence active le centre opérationnel départemental de la préfecture depuis 6h45 pour assurer le suivi de la situation avec les forces de sécurité et de secours, ainsi que les gestionnaires de voirie.

À 7h30, 11 manifestations sont recensées dans le département, sur les communes de :

- Digne-les-Bains
- Peyruis
- Château-Arnoux-Saint-Auban
- Sisteron
- Saint-André-les-Alpes
- Le Lauzet
- Barcelonnette.

La circulation des usagers n'est pas entravée.

Le préfet rappelle que toutes les manifestations de voie publique doivent satisfaire aux obligations réglementaires des déclarations de manifestations, qu'elles se placent en infraction au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure.

La liberté de circulation des véhicules de sécurité, de secours et sanitaires doit être respectée : il est donc demandé aux manifestants de n'effectuer aucun blocage total.

Les usagers de la route sont invités à adapter leur vitesse et à respecter les distances de sécurité dans les zones concernées.

Un point de situation est fait régulièrement sur le site Internet de la préfecture : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr>.